



**543e Conseil Permanent
3 février 2005**

**DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPONSE A L'INTERVENTION DU CHEF
DE LA MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE, M. L'AMBASSADEUR WILLIAM HILL**

L'Union européenne a salué lors du Conseil permanent du 27 janvier la reprise des consultations dans le format à cinq à Odessa. Elle a regretté à cette occasion l'absence du négociateur principal transnistrien malgré l'intérêt affiché des autorités autoproclamées de Tiraspol pour ce format.

Toutefois, l'UE remercie l'Ambassadeur Hill pour ses précisions concernant les intentions de la Mission de l'OSCE et des autres médiateurs de continuer après Odessa à favoriser les contacts de travail entre représentants de la Moldavie et les autorités autoproclamées de Transnistrie sur les questions restées en suspens, et notamment celle des écoles.

L'UE soutient le travail de la Mission en matière de mesures de confiance et de sécurité (MDCS) et espère que certaines de ces mesures pourront être mises en place avant un accord global de règlement du conflit, de façon à rétablir un niveau minimum de confiance entre les deux rives du Dniestr et à faciliter ainsi un tel accord.

Concernant la préparation des élections parlementaires de mars prochain, l'UE partage entièrement l'avis du Chef de la mission de l'OSCE quant à la nécessité que la campagne et le scrutin se déroulent de façon à ce que ces résultats ne soient pas contestés en raison de doutes sur l'équité du processus. L'UE a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation du BIDDH en date des 20-24 janvier dernier. Elle note que certains interlocuteurs de la mission d'évaluation ont fait état d'abus de pouvoir par les autorités ainsi que par le Parti de la majorité, de même que des cas d'harcèlement menés à l'encontre de certaines personnalités de l'opposition. La couverture par les médias de la campagne a également été mise en cause. L'UE sera en particulier attentive au respect des principes de neutralité et d'impartialité de l'administration et de la justice au cours de la campagne et au respect de l'équité entre les candidats dans la couverture par les médias de celle-ci. L'UE invite le BIDDH à suivre de près ces questions et reste confiante que ces différents points pourront en tant que de besoin être redressés par les autorités et d'ici le scrutin du 6 mars.

L'UE appelle le gouvernement et tous les partis moldaves à contribuer à des élections libres et justes. Des élections respectant les normes du Conseil de l'Europe et de l'OSCE sont indispensables pour créer un climat de confiance mutuelle. L'UE rappelle à ce propos que le déroulement démocratique des élections constitue une priorité du Plan d'Action de la Politique européenne de voisinage pour la Moldavie.

L'UE renouvelle son appel aux parties pour qu'elles apportent une réponse positive aux propositions visant à renforcer les contrôles sur la frontière moldavo-ukrainienne, et notamment son segment transnistrien.

Plus largement, l'Union européenne réaffirme sa détermination à renforcer encore son implication en Moldavie, notamment dans le cadre du Plan d'action. L'UE rappelle que l'un des objectifs clés de ce plan d'action est d'apporter un soutien à une solution viable pour le conflit transnistrien respectueux de la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Moldavie, en coopération étroite avec l'OSCE. En même temps, l'UE réitère son appel aux parties du conflit pour qu'elles reprennent sans délai des négociations en vue de trouver une telle solution, et aux médiateurs de continuer leurs efforts pour faciliter ces négociations.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie¹ se rallient à cette déclaration.

¹La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association